

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 15 MAI 1844.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur Dominique François, propriétaire-cultivateur.

MESSIEURS,

Par requête adressée à Sa Majesté, le suppliant demande la naturalisation ordinaire.

Il a vu le jour à Thonne-la-Long (France), le 23 mai 1807 ; le 17 février 1833, il a épousé une Belge et depuis cette époque il habite la ville de Virton.

Le pétitionnaire est un petit propriétaire qui s'adonne à la culture des terres ; sa conduite morale et politique est à l'abri de tout reproche.

Les autorités consultées estiment que sa demande peut être accueillie.

Le rapporteur,
HENOT.

Le président,
J. MAERTENS.